

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagnote	Landesverteidigung und Gesellschaft, Militäreinsätze
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Verwaltungsakt
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Benteli, Marianne
Burgos, Elie
Caretto, Brigitte
Clivaz, Romain
Füzesséry, Alexandre
Huguenet, François
Porcellana, Diane
Schmid, Catalina
Schnyder, Sébastien
Schubiger, Maximilian
Terribilini, Serge

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Benteli, Marianne; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Füzesséry, Alexandre; Huguenet, François; Porcellana, Diane; Schmid, Catalina; Schnyder, Sébastien; Schubiger, Maximilian; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Landesverteidigung und Gesellschaft, Militäreinsätze, Verwaltungsakt, 1990 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Landesverteidigung und Gesellschaft	1
Militäreinsätze	3
Militärorganisation	9
Ausrüstung und Beschaffung	10
Bevölkerungsschutz	11
Bildung, Kultur und Medien	12
Kultur, Sprache, Kirchen	12
Sprachen	12

Abkürzungsverzeichnis

EJPD	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
EU	Europäische Union
BABS	Bundesamt für Bevölkerungsschutz
SVSP	Schweizerische Vereinigung Städtischer Polizeikommandanten
RK MZF	Regierungskonferenz Militär, Zivilschutz und Feuerwehr
SVS	Sicherheitsverbund Schweiz
KKPKS	Konferenz der kantonalen Polizeikommandanten
LAINAT	Lenkungsausschuss Intervention Naturgefahren
KFOR	Kosovo Force
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WEF	World Economic Forum
NATO	North Atlantic Treaty Organization
KSZE	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
SND	Strategischer Nachrichtendienst heute: Nachrichtendienst des Bundes (NDB)
KVMBZ	Konferenz der kantonalen Verantwortlichen für Militär, Bevölkerungsschutz und Zivilschutz
NDB	Nachrichtendienst des Bundes (bis 2010: Strategischer Nachrichtendienst und Dienst für Analyse und Prävention)
SSV	Schweizer Schiesssportverband
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
EMD	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)
Fedpol	Bundesamt für Polizei
PfP	Partnerschaft für den Frieden (Partnership for peace)
DCAF	Genfer Zentrum für die demokratische Kontrolle der Streitkräfte
KKJPD	Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
<hr/>	
DFJP	Département fédéral de justice et police
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
UE	Union européenne
OFPP	Office fédéral de la protection de la population
SCPVS	Société des chefs de police des villes suisses
CG MPS	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers
RNS	Réseau national de sécurité
CCPCS	Conférence des commandants des polices cantonales
LAINAT	Comité de direction intervention dangers naturels
KFOR	Force pour le Kosovo
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
WEF	World Economic Forum
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
SRS	Service de renseignement stratégique présent: Service de renseignement de la Confédération (SRC)
CRMPPCi	Conférence des responsables cantonaux des affaires militaires, de la protection de la population et de la protection civile
SRC	Service de renseignement de la Confédération (à 2010: Service de renseignement stratégique et Service d'analyse et de prévention)

FST	Fédération sportive suisse de tir
EPFZ	École polytechnique fédérale de Zürich
DMF	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
Fedpol	Office fédéral de la police
PPP	Partenariat pour la paix
CDFA	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées
CCDJP	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Landesverteidigung

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 16.08.1990
BRIGITTE CARETTI

La défense nationale helvétique est aujourd'hui confrontée à l'énigme posée par l'évolution des systèmes collectifs de sécurité. Cette interrogation se répercute dans les incertitudes liées à la pertinence de certaines décisions (statut des objecteurs, budget, réforme de l'armée) ou absences de décision (nouvel avion de combat), dans les questions se posant à propos de la conception de la sécurité ou du développement de la politique de paix menée par le DMF. De surcroît, la forte minorité issue de la votation de novembre 1989 semble menaçante à plus d'un, puisque les opposants aux projets de l'armée n'hésitent pas à s'en prévaloir.¹

Landesverteidigung und Gesellschaft

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 27.02.1992
SERGE TERRIBILINI

Le DMF a octroyé à l'Institut des hautes études internationales et à l'EPFZ un budget de CHF 3.6 millions pour les années 1992-1995 afin de soutenir la recherche dans le domaine de la politique de sécurité, de la paix et de l'étude des conflits.²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 19.05.1991
SERGE TERRIBILINI

Dans son programme de législature, **le Conseil fédéral a désigné la politique de sécurité comme l'un des sept thèmes les plus importants pour les années à venir**, en donnant la priorité à la stabilité internationale et à la mise en place d'un système de défense européen. Il entend aller dans le sens des propositions faites dans son rapport 90 sur la politique de sécurité, notamment par le développement de relations économiques avec les pays de l'Est et du Tiers-monde, par la création d'un contingent de casques bleus, par un engagement accru en faveur des droits de l'homme, de la protection des minorités et de la sauve-garde de l'environnement, par une participation à la procédure de contrôle des armements et par un renforcement du contrôle des exportations de produits et de technologies militaires. Cela devrait se traduire par une plus grande participation à des organismes internationaux comme la CSCE. Sur le plan purement militaire, le centre de l'activité du gouvernement sera la mise en œuvre de la réforme Armée 95, dont la réduction d'effectifs, la nouvelle doctrine d'engagement et l'acquisition du nouvel avion de combat F/A-18 constituent les points forts. Par ailleurs, la résolution du problème des objecteurs de conscience par la création d'un service civil sera également à l'ordre du jour.³

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 28.04.1994
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil fédéral a décidé de créer une commission de sécurité regroupant les chefs du DFAE, du DFJP et du DMF qui serait assistée d'un groupe de coordination interdépartemental. L'objectif de ces instances est de gérer de manière souple et continue la prévention des menaces politico-militaires. L'accent devrait être mis sur l'amélioration des mécanismes d'avertissement préalable et d'analyse de la situation par le biais d'une optimisation des structures de conduite et de communication interdépartementales.⁴

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 01.07.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le premier centre de sports de l'armée a été inauguré à Andermatt par Adolf Ogi. Orienté d'abord vers les sports d'hiver, ce centre sera destiné aux sportifs militaires, mais également aux sociétés sportives civiles.⁵

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 28.05.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le nombre de jours de service devant être effectué par les médecins militaires étant insuffisant pour couvrir les besoins de la troupe, le Groupe des affaires sanitaires a décidé de se restructurer. Dès l'an 2000, **cinq centres médicaux de région (CMR) vont être créés** dans les cantons de Vaud, Zurich, Berne, des Grisons et un dernier pour la Suisse centrale et le Tessin. Chaque CMR aura **à sa tête un médecin professionnel non militaire** qui sera entouré par des médecins de milice effectuant leur obligation de servir.⁶

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 14.08.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Un ex-comptable des services de renseignements de l'armée qui détournait des fonds à son profit a été arrêté. Les allégations selon lesquelles cet argent aurait servi à financer une armée secrète en Suisse ont finalement été démenties par l'accusé lui-même. Du coup, **l'affaire «Bellasi» s'est résumée à une simple opération crapuleuse** après avoir mis l'opinion publique et le DDPS en émoi.⁷

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 21.09.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Afin de pallier au manque de cadres au sein de la milice, le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a décrété que **l'armée pourra désormais engager des militaires sous contrat à durée limitée**. Une première volée de cent vingt officiers ou sous-officiers contractuels a été engagée pour la durée des écoles de recrues d'été de l'année sous revue. Les jours effectués par ces derniers ne sont pas comptés comme jour de service. Cet essai a également pour but de récolter des expériences en prévision d'«Armée XXI». Pour les mêmes raisons de sous-effectif, des commandants de compagnie (premiers lieutenants ou capitaines) pourront dès l'an 2001 diriger des bataillons normalement dévolus aux majors. Il manque environ 3'000 officiers dans les états-majors des unités, soit 10% des besoins. Le Conseil fédéral a adopté à cet effet une ordonnance entrant en vigueur au 1er janvier 2000 qui accélère le système d'avancement des officiers. Les milieux économiques ont notamment fait pression sur le gouvernement. A terme, ceux-ci désirent qu'au delà de 30 ans, chaque citoyen soit libéré de ses obligations militaires pour ne pas entraver la bonne marche des entreprises.⁸

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 05.10.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le Conseil fédéral a décidé de réduire significativement les réserves obligatoires qui correspondent actuellement à six mois de consommation. D'ici à 2003, **seuls quatre mois d'approvisionnement devront être assurés** pour certains produits de base (par exemple : riz, café, essence, huile de chauffage), alors que d'autres ne seront plus du tout soumis à cette règle (cacao, savon, lessive, engrais et semences). Avec ce train de mesures, les coûts annuels de stockage ne devraient plus atteindre que CHF 134 millions en 2003 (CHF 765 millions).⁹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 11.12.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Adolf Ogi a inauguré à la fin de l'année **le Centre d'instruction de l'armée** à Lucerne. Cette nouvelle structure centralisée devrait former chaque années 2'000 officiers et 90 instructeurs. Ce centre sera également ouvert aux cadres civils.¹⁰

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 07.09.2000
FRANÇOIS BARRAS

Adolf Ogi a lancé l'idée d'un secrétariat d'Etat à la sécurité issu de la séparation entre l'état-major général et le service de renseignement stratégique (SRS) dès le 1er janvier 2001. Ce dernier deviendra un organe civil et sera incorporé à titre provisoire au secrétariat général du DDPS. Le ministre de la Défense a souhaité à moyen terme la création d'un secrétariat à la sécurité, avec à sa tête un «ministre délégué» qui coifferait, outre le SRS, la section de la Politique de sécurité et de défense, la centrale d'alarme de Zurich, voire aussi la division presse et radio et les trois centres politico-militaires installés à Genève. Cette mesure aurait pour effet de sortir le SRS du giron militaire à la structure verticale, dont le fonctionnement strictement hiérarchique avait entraîné la chute du chef du SRS, le divisionnaire Peter Regli, lors de l'affaire Bellasi.¹¹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 05.06.2006
ELIE BURGOS

Au mois de juillet, le Conseil fédéral a édicté des directives sur l'organisation de la conduite de la politique de sécurité du Conseil fédéral, abrogeant par là même les directives du 3 novembre 1999. L'un des principaux changements réside dans le fait que **le gouvernement règle désormais la présidence de la Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité**, alors qu'il était prévu auparavant qu'elle change chaque année et soit à charge, tout-à-tour, du chef du DFAE, du DFJP et du DDPS. Les nouvelles directives attribuent également désormais à l'Organe de direction pour la sécurité la qualité d'organe de consultation pour le développement d'une stratégie en matière de sécurité.¹²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 23.10.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En 2008, le Conseil fédéral a décidé d'élaborer un **nouveau rapport sur la politique de sécurité**. Il devait être présenté au milieu de l'année sous revue mais n'a finalement pu être publié qu'au mois d'avril 2010. Son élaboration a débuté au printemps 2009 par une large consultation de 45 partis, organisations et experts suisses et étrangers ainsi que de la population suisse. Elle a suscité de nombreux débats médiatiques et politiques. Divers objets parlementaires dépendaient des réponses qu'il devait donner. De la sorte, plusieurs discussions ont été reportées à sa publication. En automne, des oppositions se sont révélées au sein du Conseil fédéral, notamment entre le chef du DDPS et la cheffe du DFAE sur les engagements armés à l'étranger. Parallèlement, suite à l'affaire des fuites concernant la proposition d'Ueli Maurer de ne pas remplacer les avions de combat F-5 Tiger, le Conseil fédéral a considéré que le DDPS ne devait pas élaborer seul le nouveau rapport sur la politique de sécurité comme cela se faisait auparavant. Le rapport a ainsi été élaboré par un groupe de travail interdépartemental en consultation avec les conférences des directeurs cantonaux pour l'armée, la police et la protection civile. Le Conseil fédéral a par la même occasion décidé que le rapport devait traiter des engagements à l'étranger, de la sécurité nationale intérieure, de la continuation du développement de l'armée et des questions liées au financement de cette politique.¹³

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 09.09.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En cours d'année, le DDPS a lancé un **programme d'assainissement** concernant 8'000 sites pollués, dont 2'500 sont considérés comme relativement pollués. Le tir est la principale source de pollution. La présence d'antimoine est particulièrement préoccupante. Cet assainissement doit durer 25 ans et coûter un milliard de francs.¹⁴

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 20.03.2020
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral prolonge la mise à disposition de militaires pour la **protection des représentations étrangères et dans le domaine des mesures de sécurité relatives au trafic aérien pour les années 2021 à 2023**. Dix militaires opéreront comme gardes de sûreté à bord d'avions de ligne, au maximum 14 autres seront affectés pour la protection des représentations étrangères. Les salaires seront supportés par les crédits autorisés du DDPS.¹⁵

Militäreinsätze

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 06.09.1996
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Au début de l'été, **le Conseil fédéral a déclaré**, par la voix du chef du DMF, **qu'il entendait répondre positivement**, d'ici fin 1996, **à l'offre de Partenariat pour la paix** (PPP) proposée par l'OTAN en 1994. Cette déclaration d'intention a suscité de multiples discussions dans le monde politique. En effet, si les partis radical et démocrate-chrétien approuvaient le projet de l'exécutif, il n'en allait pas de même pour les deux autres partenaires gouvernementaux. L'UDC, de concert avec la droite nationaliste, fustigeait l'offre de l'OTAN comme portant gravement atteinte à la neutralité helvétique. Contestant l'utilité même du PPP, le parti socialiste – ou du moins une large partie de ses membres – estimait pour sa part que ce projet était particulièrement malvenu dans la mesure où il était nécessaire d'accorder la priorité à des questions autrement plus urgentes de la politique étrangère, notamment celles relatives à l'adhésion à l'ONU ainsi que celles concernant les négociations bilatérales avec l'UE. Le PS ajoutait que la participation au PPP risquait de raviver inutilement la polémique sur la neutralité et de créer ainsi une crispation peu propice à une intégration plus poussée de la Suisse au sein de la communauté internationale.¹⁶

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 12.12.1996
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

En automne, suite à aux votes au parlement ainsi que face au soutien exprimé par les milieux militaires, le gouvernement – conforté par l'idée que le PPP bénéficiait d'un large soutien politique – a décidé que la Suisse participerait au programme de l'OTAN. Le Conseil fédéral a tenu à préciser que la Confédération resterait fidèle à sa neutralité permanente et armée et qu'elle excluait toute adhésion ultérieure à l'Alliance atlantique. Il a également ajouté que la participation de la Suisse se limiterait à des activités où elle dispose de connaissances particulières: à savoir, essentiellement, le contrôle démocratique des forces armées, le respect des minorités, la formation dans le droit international humanitaire et celle d'observateurs militaires, l'appui logistique aux mesures de maintien de la paix, ou encore le développement de collaborations dans le domaine sanitaire et du sauvetage (aide en cas de catastrophe). Le gouvernement a par ailleurs souligné que la participation au PPP permettrait à la Suisse d'avoir un accès privilégié à de multiples informations militaires, la Confédération

pouvant notamment disposer d'un attaché militaire auprès de l'OTAN.

Au mois de décembre, **Flavio Cotti a signé**, au nom de l'exécutif, **le document-cadre du PPP** au siège de l'OTAN à Bruxelles. J. Solana, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré à cette occasion que tant la Suisse que l'Alliance atlantique avaient beaucoup à gagner de cette collaboration naissante. Selon l'ancien ministre espagnol des affaires étrangères, la neutralité helvétique ne saurait constituer un obstacle à une coopération fructueuse, les cas de la Finlande, de l'Autriche et de la Suède l'ayant amplement démontré lors des opérations de maintien de la paix en Bosnie.¹⁷

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 19.06.1997
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Suite à la décision prise en 1996 de répondre positivement au «Partenariat pour la Paix» (PPP) proposé par l'OTAN, **le conseiller fédéral Adolf Ogi a présenté**, en juin, au siège de l'organisation nord-atlantique à Bruxelles, **le programme détaillé de la participation helvétique au PPP**. Alors que les Etats neutres collaborant à ce projet (Autriche, Finlande et Suède) ont inclus dans leur offre l'engagement de leurs forces armées lors d'opérations militaires de maintien de la paix, le programme de la Suisse exclut toute action de ce type. En effet, selon le contrat de participation entre la Confédération et l'OTAN, valable jusqu'en 1999 et renouvelable pour une nouvelle période de trois ans, la Suisse ne pourra prendre part tout au plus qu'à des actions de nature civile. Les domaines pour lesquels la Suisse offrira ses services ont trait à l'aide en cas de catastrophe (corps en cas de catastrophe), à l'aide humanitaire ainsi qu'à la formation. Concernant ce dernier volet, de nombreux cours seront donnés à des militaires étrangers, notamment en matière de droit humanitaire, de politique de sécurité, de déminage, de gestion des armes chimiques et de médecine militaire. L'armée suisse apportera également son savoir et son expérience en matière de contrôle démocratique des forces armées. Au total, l'offre helvétique comprendra pas moins de 18 projets. En contrepartie, la Confédération pourra participer aux réunions du Conseil de partenariat euro-atlantique. Nouvellement créé et remplaçant le Conseil de coopération nord-atlantique, cet organe vise à associer les pays membres du PPP aux décisions majeures prises par l'OTAN ainsi qu'à créer un forum de discussion où membres et non-membres de l'organisation nord-atlantique jouiront d'un même statut. La Suisse pourra y obtenir de nombreuses informations. Le contrat passé avec l'OTAN prévoit aussi la participation de militaires suisses à des cours ainsi qu'à des réunions d'experts. Présentant son programme au secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, le chef du DMF a souligné que le PPP permettrait à la Suisse de trouver une voie originale entre la nécessaire solidarité internationale et les exigences posées par la neutralité. S'il est dans l'immédiat exclu que la Suisse contribue de manière plus importante à la sécurité en Europe, A. Ogi n'a cependant pas écarté une intégration à terme quelque peu plus poussée à des mécanismes de défense collectifs.¹⁸

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 15.03.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le Groupe de la planification étudie l'introduction de la **langue anglaise** dans l'armée suisse. Afin de pouvoir **communiquer plus facilement avec les armées étrangères dans le cadre du PPP**, des cours d'anglais devraient effectivement être dispensés dès 2003 au plus tard. Cette mesure serait accompagnée d'un alignement des procédures de commandement helvétiques sur celles de l'OTAN. Dans cette optique, quelques centaines d'officiers suisses devraient être envoyés à l'étranger pour se former.¹⁹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 08.04.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Tout comme en Autriche, **les avions de l'OTAN se sont vu refuser le survol de la Suisse pour des raisons de neutralité**. La Confédération a motivé son attitude par le fait que l'Alliance ne disposait pas d'un mandat de l'ONU pour bombarder la Yougoslavie.²⁰

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 13.04.1999
FRANÇOIS HUGUENET

L'armée est intervenue en février à plusieurs reprises à la demande des autorités civiles et une cellule de crise a même été constituée pour faire face aux **abondantes chutes de neige qui ont isolé plusieurs vallées**. Dans l'Oberland bernois notamment, la rupture des voies de communication a nécessité l'intervention d'hélicoptères militaires pour évacuer des personnes et assurer l'approvisionnement. En raison du fort danger d'avalanche, des **soldats munis de chiens de secours** ont été stationnés **dans les cantons de Berne, d'Uri, Glaris, des Grisons et du Tessin**.²¹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 22.07.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Pour la première fois, **la milice est venue en aide au corps des gardes-frontière**. Engagés dans le secteur de Chiasso (TI), les soldats ont été astreints à des tâches d'assistance et de logistique. Leur présence n'a été nécessaire que pendant quelques mois, la fin de la guerre au Kosovo ayant induit une baisse des **entrées illégales à la frontière sud** du pays.²²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 16.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Alors que le conflit battait son plein au Kosovo, le Conseil fédéral avait déjà décidé d'**envoyer en Albanie trois hélicoptères de l'armée « Super Puma »** pour des missions d'évacuation de réfugiés et de transport de matériel humanitaire. Une quarantaine de militaires, dont des gardes-fortifications armés, ont accompagné les trois appareils pour assurer leur maintenance et la logistique. Baptisée « Alba », cette mission a été accomplie **dans le cadre des activités du PPP** (Partenariat pour la paix). Adolf Ogi s'est rendu en avril en Albanie pour se rendre compte de la situation sur place. En complément des trois hélicoptères, un avion de transport a été loué à l'armée espagnole afin de pouvoir acheminer vivres et matériel à Tirana. Bien qu'au début de l'été le Conseil fédéral a annoncé qu'il prolongeait cette opération jusqu'à la fin janvier 2000, les trois hélicoptères ont finalement été rapatriés en Suisse au mois d'août, le centre de gravité de l'aide internationale s'étant déplacé vers le Kosovo. Au total, l'opération « Alba » a duré 116 jours durant lesquels 5'194 personnes ont été évacuées des camps de réfugiés, alors que 878 tonnes de matériel y ont été acheminées. Par ailleurs, la Suisse a décidé de prolonger son aide au déminage de la Bosnie jusqu'à la fin du mois de mai 2000. Six gardes-fortifications effectuent cette tâche sous mandat du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés et de l'Union européenne.²³

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

En réponse à une **demande de l'OTAN** (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), **la Suisse a pris la décision de participer à une troupe de maintien de la paix au Kosovo** en envoyant sur place 160 militaires au maximum (gardes-fortifications, instructeurs et miliciens volontaires) dès le mois de septembre. Les participants ont reçu une formation de trois semaines avant d'être envoyés sur place. La majorité des soldats suisses ne pouvant légalement pas être armés, c'est un bataillon autrichien, lui-même incorporé dans la brigade allemande chargée de contrôler le secteur sud-ouest du Kosovo, qui a été chargé de leur sécurité. Prévu jusqu'à la fin de l'année 2000, cet engagement de la Swiss Company (**SWISSCOY**) consiste notamment en des tâches de transport, de génie, de remise en état de réseaux d'eau potable et de la mise en place et de la direction d'un centre de soins. Le Conseil fédéral a en outre déclaré que contrairement aux pays de l'OTAN engagés dans la Kosovo Force (**KFOR**) qui ont pour tâche l'imposition de la paix, la Suisse se refusera – tout comme les Autrichiens – à prendre part à des actions d'imposition de la paix en contradiction avec la neutralité. En plus de cette mesure, le gouvernement a décidé d'une part d'augmenter son aide humanitaire et d'autre part, de mettre à disposition CHF 10 millions et 70 personnes (dont sept policiers non-armés) pour la mise en place d'institutions démocratiques et judiciaires et pour le déminage, ceci en collaboration avec l'ONU, l'OSCE et le Centre de déminage humanitaire de Genève. Pour la première fois, quatre policiers suisses professionnels armés ont été envoyés à l'étranger. Attachés à la Brigade sud multinationale au Kosovo, ils ont été incorporés dans une compagnie de gendarmes allemands, tout en restant sous le commandement de la SWISSCOY. Adolf Ogi s'est rendu au mois de novembre sur place et s'est dit impressionné par le travail accompli par la compagnie suisse.²⁴

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 29.04.2000
FRANÇOIS BARRAS

Parmi les 130 soldats suisses engagés au Kosovo (Swisscoy) en début d'année, 90 sont rentrés de mission au début du printemps. Le même jour, **une relève de 149 hommes et 7 femmes** partait les remplacer sur le terrain. Un troisième contingent de militaires (153 hommes, 11 femmes) s'y est rendu en automne. Les principales occupations de la Swisscoy au Kosovo concernent la construction et l'entretien des camps, l'aide aux transports, l'approvisionnement en eau potable et l'assistance médicale. Avec l'aide de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, la Swisscoy a acheminé 130 tonnes de matériel anti-feu dans la province, répondant ainsi à une demande de la mission de l'ONU sur le terrain. Le Conseil fédéral a annoncé que l'engagement des troupes suisses au sein de la KFOR continuera en 2001, par l'envoi de quelque 160 militaires volontaires. Il a débloqué à cet effet CHF 27 millions.²⁵

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 14.06.2000
FRANÇOIS BARRAS

Adolf Ogi a inauguré le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (CDFA), concrétisant la dernière des trois contributions suisses au partenariat pour la paix proposé par l'OTAN. Après le Centre de politique de sécurité et le Centre international de déminage humanitaire, Genève compte un nouveau pôle d'expertise élaboré conjointement par les Départements de la défense et des affaires étrangères. Dirigé par l'ambassadeur Theodor Winkler, le centre aura pour but de collecter les expériences réalisées dans le domaine du contrôle des armées, de développer des normes internationales pour évaluer les processus de démocratisation et de soutenir ou de lancer des projets de coopération. Créé sous la forme d'une fondation et doté d'un budget de CHF 2 millions pour l'année en cours, il disposera à terme, c'est-à-dire en 2003, d'une cagnotte de CHF dix millions fournie par le Département de la défense.²⁶

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 16.08.2000
FRANÇOIS BARRAS

Sur la demande des autorités grisonnes, **la Confédération a dépêché septante soldats professionnels à Davos**, afin de renforcer les rangs de la police cantonale durant le **Forum économique annuel**. Le contingent de garde-fortifications a été affecté tout particulièrement au contrôle des installations électriques. Equipés de spray, de «bâtons tactiques», de pistolets-mitrailleurs et de gilets pare-balles, les soldats ne devaient cependant pas entraver «l'esprit» de la rencontre internationale, aux dires des organisateurs. Les troupes ont aussi été mises à contribution pour des opérations de déblayages d'arbres suite aux dégâts de l'**ouragan «Lothar»**. Deux bataillons du génie sont intervenus dans les cantons de Lucerne, Berne, Jura, Fribourg et Argovie durant le premier semestre de l'année. Comme rien ne se perd, le bois récupéré a été utilisé pour la fabrication de pieux en vue d'**Expo 2002**, dont le chantier a mobilisé à Yverdon plusieurs troupes du génie, pour une économie de l'ordre de CHF 1.5 millions.²⁷

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 02.11.2000
FRANÇOIS BARRAS

La Suisse a mis fin à l'engagement de ses bérets jaunes en Bosnie-Herzégovine. Depuis 1996, plus de 500 volontaires se sont succédés sur le théâtre des opérations, dans le cadre d'une mission de maintien de la paix orchestrée par l'OSCE. Adolf Ogi a tiré un bilan positif de l'opération. Il a indiqué que le dernier contingent de 46 soldats (dont 5 femmes) encore en poste sur le terrain devrait être rentré avant la fin de l'année. La Suisse s'est engagé financièrement à hauteur de CHF 10 millions par année dans cette mission de coopération.²⁸

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 04.10.2002
ROMAIN CLIVAZ

Le premier contingent de soldats armés, composé d'environ 160 personnes, a débuté sa mission au Kosovo en octobre. Cette nouveauté est la conséquence directe de la révision de la loi sur l'armée acceptée par le peuple en juin 2001. Chaque militaire sortant du camp «Casablanca» à Suva Reka portera désormais un pistolet ou un fusil d'assaut. La mission logistique de base (transports, préparation de l'eau potable, fourniture de carburant, tâches de génie civil et de conservation de l'infrastructure au profit du contingent autrichien), qui a été définie par le parlement en décembre 2001, est restée la même et aucune mesure d'imposition de la paix n'a été prévue. La Suisse mettra également un hélicoptère de type Super-Puma à la disposition de la KFOR pour le transport de personnes et de matériel. Les Suisses seront en mesure d'assurer leur sécurité et une section supplémentaire de sûreté (infanterie mécanisée) de 40 fusiliers, disposant de 5 chars de grenadiers Piranha armés de mitrailleuses, participera à la protection du camp, effectuera des contrôles routiers, des patrouilles ainsi que la protection de convois. Les ministres suisse et autrichien de la défense avaient défini ces nouvelles tâches dans un accord signé au début du mois de juin.²⁹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 13.11.2002
ROMAIN CLIVAZ

L'armée a tiré un bilan positif de son engagement dans le cadre de l'exposition nationale Expo.02. Lors de sa construction, 6000 hommes du génie ont été engagés entre septembre 1999 et avril 2002. La valeur civile de cette contribution a été estimée entre CHF 23 et 25 millions. Durant l'exposition, ce sont 12'900 militaires qui ont exercé diverses tâches pour environ CHF 8.5 millions. Pour le démontage, qui durera jusqu'en juin 2003, 4000 militaires du génie seront fournis, pour une valeur civile estimée à plus de CHF cinq millions. De plus, la protection civile a effectué 48'000 jours de service pour Expo.02 pour des tâches aussi diverses que la surveillance des rives ou la gestion des parkings et de postes sanitaires. Le département a également insisté sur la possibilité qui lui a été donnée de se présenter sous un jour nouveau, moderne et résolument positif, non seulement par l'accomplissement de jours de

service mais également par la mise sur pied d'un certain nombre de pavillons et de manifestations.³⁰

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 16.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

Lors de sa première séance annuelle, le gouvernement fédéral a confié au chef du DDPS la **compétence d'engager des armes pour l'application des mesures de police aérienne** durant toute la durée du World Economic Forum 2003 (WEF 2003). Dans le cas extrême d'un aéronef suspect s'approchant de Davos, et ne prenant pas en compte les avertissements, le ministre de la défense pourrait donner l'ordre de l'abattre.³¹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 21.04.2004
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a approuvé le rapport commun au DDPS et au DFAE sur la participation de la Suisse au Conseil de partenariat euro-atlantique et au Partenariat pour la paix en 2003. Le bilan que tire ce rapport s'avère positif, le partenariat avec l'OTAN s'étant avéré un instrument important permettant à la Suisse de mettre en pratique sa stratégie « La sécurité par la coopération ».³²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 05.10.2004
ELIE BURGOS

Le neuvième contingent de la SWISSCOY, engagé depuis mi-octobre 2003 au Kosovo, a été remplacé par le dixième contingent début avril 2004. Après avoir reçu en octobre la visite du conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du DDPS, le dixième contingent a été relevé à son tour et remplacé à partir du 7 octobre par le onzième contingent.³³

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 15.11.2004
ELIE BURGOS

A partir du 1er novembre, les nouveaux militaires professionnels se sont vus proposer un contrat dans lequel est stipulé que « l'employé se déclare prêt à participer à des **engagements de courte ou longue durée à l'étranger** (par exemple pour des missions de promotion de la paix) si l'employeur le lui demande ». Alors que le DDPS ne voit pas là une obligation de servir à l'étranger et la fin du volontariat pour ce type de missions, celui-ci se réserve pourtant le droit de résilier le contrat en question en cas de refus d'un soldat de servir à l'étranger.³⁴

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 19.01.2005
ELIE BURGOS

À l'instar de l'année précédente, le DDPS a indiqué que l'engagement de l'armée dans le cadre des mesures de sécurité lors du **World Economic Forum (WEF)** de Davos (GR) **s'est déroulé sans aucun incident**. Engagée dans un service d'appui en faveur des autorités du canton des Grisons entre le 17 et le 31 janvier, l'armée n'a finalement pas utilisé la totalité du contingent de 6500 militaires qu'avait autorisé le parlement. Sur les 5400 militaires à disposition, seuls 4700 ont été engagés au maximum, les soldats restants ayant effectué un cours de répétition habituel. (concernant les manifestations contre le WEF voir ici)³⁵

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 01.07.2005
ELIE BURGOS

Les cantons et la Confédération ont décidé de discuter de la répartition des rôles et de la collaboration entre l'armée et la police, et se sont donnés un an pour trouver des réponses à des questions pratiques telles que la formation commune ou la dispense des policiers de service militaire. Deux groupes de travail ont été créés à cet effet sous la houlette du chef du DDPS, Samuel Schmid, et du président de la Conférence des directeurs cantonaux de justice et police. Les travaux ont débuté au mois d'août de l'année sous revue et se poursuivront jusqu'à l'été 2006.³⁶

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 31.01.2006
ELIE BURGOS

Le DDPS a indiqué en début d'année que l'engagement de l'armée dans le cadre des mesures de sécurité lors du **World Economic Forum (WEF)** de Davos (GR) **s'est déroulé sans incident aucun**. Un service d'appui en faveur des autorités du canton des Grisons a été fourni entre le 16 et le 30 janvier. Sur les 6500 soldats mis à disposition par la Confédération, seuls 4100 en moyenne, par jour, ont été engagés.³⁷

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 11.04.2006
ELIE BURGOS

Des troupes de l'armée ont été engagées durant deux jours dans la région des Trois-Lacs, afin de **renforcer le corps des sapeurs-pompiers dans la lutte contre les inondations**.³⁸

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 03.05.2006
ELIE BURGOS

En mai, le Conseil fédéral a approuvé deux accords qui fournissent de nouvelles bases légales à l'engagement d'officiers suisses dans le cadre de la **International Security Assistance Force (ISAF)** en Afghanistan. Accepté par le parlement en 2003, cet engagement, qui comprend quatre officiers au plus, est effectué dans le cadre d'un mandat de l'ONU.³⁹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 22.07.2006
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a décidé de mettre deux médecins (non armés) de l'armée suisse à disposition de la **Bundeswehr allemande**, à la demande de cette dernière, et cela pour la durée de la mission de paix sous la conduite de l'UE en République Démocratique du Congo.⁴⁰

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 06.10.2006
ELIE BURGOS

Sur ordre du parlement, **400 militaires**, dont des fractions des Forces aériennes, ont été engagés lors de la **session des chambres fédérales à Flims (GR)**, afin d'en assurer la **sécurité**.⁴¹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 25.10.2006
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a approuvé, en fin d'année, une **convention sur la coopération dans le domaine militaire**. Elle couvre plusieurs domaines, et notamment l'échange d'informations sur l'instruction, l'instruction réciproque de cadres et de troupes, et la mise à disposition d'installations et de terrains militaires.⁴²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 22.12.2006
ELIE BURGOS

En juillet, **le Conseil fédéral a approuvé l'engagement civil du système de drones** d'exploration, ainsi que d'hélicoptères dotés d'un système infrarouge, au profit du Corps des gardes-frontière. Le gouvernement souhaitait en effet que la police et le Corps des gardes-frontière puissent s'en servir à l'avenir, par exemple dans la lutte contre l'immigration illégale, la contrebande organisée ou la lutte contre le terrorisme. En fin d'année, l'armée et le Corps des gardes-frontière ont d'ailleurs signé un contrat de prestations, qui réglait notamment les processus et les responsabilités dans le cadre des utilisations approuvées par le gouvernement.⁴³

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 21.11.2007
ELIE BURGOS

Au cours de l'année sous revue, la question du **maintien du mandat de la Swisscoy** dans la province du Kosovo en Serbie du Sud s'est posée au regard d'une possible déclaration d'indépendance du Kosovo. Le DDPS a toutefois précisé en fin d'année que le contingent suisse serait maintenu même en cas de déclaration unilatérale d'indépendance, et cela jusqu'à ce que le Conseil de Sécurité de l'ONU lève la résolution 1244 qui en constitue la base légale.⁴⁴

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 12.02.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En février, répondant à une demande de l'ONU, Ueli Maurer a proposé au Conseil fédéral un appui militaire à la **mission de l'ONU et de l'Union africaine au Darfour (UNAMID)**. Le gouvernement a décidé d'engager jusqu'à 4 observateurs non-armés dans des fonctions d'Etat-major au quartier général de l'UNAMID.⁴⁵

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 31.08.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En août, un contingent de 220 militaires de la **Swisscoy** est parti pour le Kosovo malgré une décision de l'OTAN de réduction globale des effectifs de la KFOR de 12'600 à 10'000 hommes. Selon le DDPS, une réduction des effectifs militaires ne permettrait effectivement pas de garantir des engagements helvétiques importants et pertinents. Le mandat donné à la Swisscoy en a été affecté. Un projet de mise en place d'équipes de liaison et de supervision comme celles qui étaient engagées en Bosnie-Herzégovine a été entamé.⁴⁶

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 29.04.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le gouvernement a accepté d'envoyer jusqu'à **quatre observateurs militaires non armés au Soudan dans le cadre de la mission de l'ONU MINUS**. Leur mission concerne la mise en œuvre des accords de paix à travers des fonctions de surveillance et de médiation. L'engagement prévu l'année précédente n'avait jamais pu être effectué pour des raisons de visa.⁴⁷

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 28.09.2012
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Im September ermächtigte der Bundesrat das VBS, das Schweizer Kontingent SWISSCOY im Kosovo per 1. Januar 2013 für die Dauer von zwölf Monaten um maximal 15 Personen zu erhöhen. Das zusätzliche Stabpersonal soll die bestehenden Kräfte im Kommando der Informations- und Nachrichtenbeschaffungsteams der internationalen Friedenstruppe **KFOR** im Norden von Kosovo unterstützen, das die Schweiz 2012 und 2013 innehat.⁴⁸

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 31.12.2013
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Mitte August beschloss der Bundesrat, bis zu acht Armeeangehörige nach Mali zu schicken und die Schweiz so an der **Mission der Vereinten Nationen in Mali (MINUSMA)** zu beteiligen. Sie sollen als unbewaffnete Militärbeobachter eingesetzt werden. Damit wird das humanitäre, entwicklungs- und friedenspolitische Engagement der Schweiz in Mali intensiviert. Die Staboffiziere und Experten der Schweizer Armee werden vorwiegend in den Bereichen humanitäre Minenräumung und Blindgängerbeseitigung, Sicherung von Munitions- und Waffenbeständen und der Sicherheitssektor-Reform eingesetzt. Gesetzliche Grundlage dazu sind das Militärgesetz und eine Resolution des UNO-Sicherheitsrates. Dieser Entscheidung ging eine konkrete Anfrage der UNO voraus, welche laut Bundesrat zeige, dass die Schweiz als unparteiische und kompetente Partnerin auch in ausserordentlichen und komplexen Situationen gefragt sei. Damit verfolgte die Landesregierung den eingeschlagenen Weg hinsichtlich verschiedener Engagements der Schweizer Armee in Missionen der militärischen Friedensförderung weiter.⁴⁹

Militärorganisation

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 16.07.2001
FRANÇOIS BARRAS

Le DDPS a indiqué qu'un groupe de travail avait été créé en son sein afin de réfléchir sur les possibilités d'élaborer des **critères de sélection plus strictes afin d'éviter le recrutement d'extrémistes de droite**. L'armée ne veut plus offrir un terrain à ce type de profils idéologiques, et prépare des mesures de prévention plus efficaces, aussi au niveau de la formation des officiers et particulièrement des commandants d'école.⁵⁰

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 19.11.2001
FRANÇOIS BARRAS

Dans le cadre d'Armée XXI, **l'Etat major a annoncé son intention de constituer une unité d'élite** chargée, en temps de paix, de secourir des Suisses à l'étranger et d'effectuer des opérations de reconnaissance sur le terrain. En temps de guerre, ce corps de plusieurs dizaines d'hommes – mais inférieur à cent – serait chargé d'opérations derrière les lignes ennemies, comme le marquage d'objectifs pour avion. Cette unité spéciale, qui accompagnerait l'approbation d'Armée XXI, aurait pour nom «détachement de reconnaissance de l'armée» et impliquerait pour les volontaires une formation spéciale de 18 mois à Isonne (TI).⁵¹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 26.06.2003
ROMAIN CLIVAZ

Le commandant de corps Jacques Dousse a annoncé en juin son **départ prématuré du commandement des Forces terrestres** pour la fin de l'été de l'année sous revue. Il aurait dû rester en place jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme de l'armée. Il a été remplacé par le divisionnaire Luc Fellay.⁵²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 07.12.2004
ELIE BURGOS

Le budget initial de CHF 4.3 milliards prévu pour le lancement d'« Armée XXI » étant passé finalement en dessous de la barre des 4 milliards, **le DDPS a confirmé en début d'année sa décision de réduire drastiquement les effectifs du personnel** dans plusieurs domaines d'activités de l'armée. Ces mesures concernent environ 2500 postes du domaine de la défense d'ici à 2010. La réduction du personnel concerne trois niveaux: l'infrastructure de l'instruction (lieux de recrutement, occupation et utilisation de places d'armes et de tir, emplacements de commandements), l'infrastructure de l'engagement (exploitation d'aérodromes, installations de conduite et de transmission en surface ou souterraines) et l'infrastructure de la logistique

(arsenaux, PAA, magasins de matériel, installations de la logistique souterraines, hôpitaux militaires). Le 6 décembre, le DDPS a présenté son concept de « stationnement de l'armée », qui prévoit un plan de réduction drastique de l'infrastructure militaire, et notamment d'aérodromes, d'arsenaux et de places de tir. Les fermetures et les licenciements consécutifs de personnel permettront ainsi, selon les estimations du département, de réduire annuellement les dépenses en matière de personnel d'au moins CHF 100 millions d'ici à fin 2007 et d'environ 240 millions d'ici à fin 2010. Si les cantons touchés par ces mesures ont la possibilité de prendre position par écrit jusqu'à début février 2005, leur marge de manœuvre reste cependant très étroite. Le DDPS communiquera ensuite, vers le milieu de l'année 2005, sa décision définitive aux cantons et la procédure du plan sectoriel sera alors engagée. L'approbation définitive de ce plan sectoriel militaire par le Conseil fédéral est planifiée pour l'année 2006.⁵³

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 23.10.2020
DIANE PORCELLANA

En raison de la deuxième vague du Covid-19, le Chef de l'armée ordonne la **suspension des grands exercices de troupes** jusqu'à fin 2020 pour préparer à un nouvel engagement en faveur des autorités civiles. S'agissant des cours de répétition, sont maintenus seulement ceux qui pourraient être utiles pour faire face à la crise. Dès fin octobre, le recrutement sera suspendu pour au moins trois semaines.⁵⁴

Ausrüstung und Beschaffung

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 21.09.2002
ROMAIN CLIVAZ

Le chef du DDPS a annoncé en septembre la liquidation, échelonnée dans le temps, **de grandes quantités de matériel militaire**. Il a lié ces mesures au projet Armée XXI. La baisse des effectifs découlant de la réforme ne signifierait pas une baisse des coûts mais nécessiterait une réallocation des ressources à disposition du département selon Samuel Schmid. Le parc de véhicules blindés devra être réduit, ainsi que la flotte de l'armée de l'air. Le principal moyen envisagé pour se débarrasser de ce matériel devenu superflu est sa vente. Cette mission, confiée au Groupement de l'armement devrait toutefois, selon les autorités, s'avérer être difficile à accomplir sur un marché saturé. En terme d'emplois, il est prévu de **supprimer 2000 places**. Cette réduction devrait permettre une baisse de 20% des coûts en matière de personnel. Afin d'éviter tout licenciement, les emplois seront progressivement supprimés jusqu'en 2010. Des mises à la retraite anticipée ou des aides à la reconversion sont également prévues. Le département espère à l'horizon 2007 économiser environ 100 millions de frais d'exploitation par an, montant dès lors disponible pour des investissements.⁵⁵

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.09.2005
ELIE BURGOS

La gauche a manifesté, lors des débats relatifs au programme d'armement 2005, son **opposition à l'achat du système intégré d'exploration et d'émission radio (IFASS) d'origine israélienne** – pour un total de CHF 150 millions –, à l'aune de la situation aggravée dans le conflit israélo-palestinien. Cette opposition a notamment été soutenue par une pétition, signée par près de 25'000 personnes et soutenue par 45 organisations. Elle exigeait une suspension de la collaboration militaire avec les pays du Proche-Orient. Le DDPS, qui avait cessé ses importations de matériel de guerre d'origine israélienne depuis 2002, a justifié cette reprise par une amélioration de la situation sur place, et par le fait que cet achat ne représentait qu'une petite partie des recettes israéliennes générées par les exportations d'armement. Le conseiller national écologiste Geri Müller (AG) (Mo. 05.3219) s'est opposé à cette décision, en déposant une motion visant à faire interdire toute exportation ou importation de matériel de guerre depuis des pays qui occupent notamment des territoires étrangers, comme Israël ou la Chine.⁵⁶

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 16.01.2020
DIANE PORCELLANA

Le DDPS rend **l'organisation du tir hors du service plus transparente**. Les sociétés de tir assument une partie de l'instruction au tir, sur mandat de la Confédération. Pour ce faire, elles perçoivent une indemnité pour l'organisation du programme obligatoire, du tir en campagne et du cours pour jeunes tireurs (8.6 millions de francs en 2018). Elles acquièrent également des munitions d'ordonnance à un prix inférieur à celui payé par l'armée, ce qui équivaut à une autre forme d'indemnisation de leurs activités (9.3 millions de francs en 2018).

Un rapport périodique sur la remise des munitions est effectué depuis 2017. Le logiciel utilisé par le DDPS et la Fédération sportive suisse de tir (FST) a été dernièrement adapté pour respecter les exigences de sécurité fixées dans l'Administration fédérale.

L'incorporation des militaires n'est plus spécifiée. En outre, une prochaine application sera uniquement gérée par la Confédération. Viola Amherd a décidé d'autres mesures pour renforcer la transparence et économiser environ un demi-million de francs par an. Premièrement, la réduction du prix accordée aux sociétés de tir lors de l'achat de munitions figurera dès à présent dans le message de l'armée. Deuxièmement, seules les munitions utilisées à l'armée pourront être vendues. De plus, il ne sera plus possible de vendre des munitions à des sociétés de tir à l'étranger. Enfin, la contribution au sport prélevé lors de la vente de munitions aux sociétés de tir sera directement perçu par la FST et non plus par l'intermédiaire du DDPS.⁵⁷

Bevölkerungsschutz

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.06.2011
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Im Sicherheitspolitischen Bericht 2010 hatte der Bundesrat die Schaffung des **Sicherheitsverbundes Schweiz** (SVS) skizziert. Anfang Januar 2011 wurden vom Bundesrat die Meilensteine für den Aufbau dieses Verbundes bekannt gegeben. Im Zentrum stand die Frage, wie die Mittel von Bund und Kantonen effizient und effektiv zusammenwirken können. Der Steuerungsausschuss setzt sich auf Verwaltungsstufe paritätisch aus Vertretern von Bund und Kantonen zusammen. Einsitz haben seitens des Bundes die Direktoren des Bundesamtes für Polizei (fedpol), des Nachrichtendienstes des Bundes (NDB), des Bundesamtes für Bevölkerungsschutz (BABS), der Chef Sicherheitspolitik des VBS, der Chef des Armeestabes sowie der Chef des Lenkungsausschusses Intervention Naturgefahren (LAINAT). Die Kantone sind durch die Generalsekretäre der Kantonalen Konferenz der Justiz- und Polizeidirektoren (KKJPD) und der Regierungskonferenz Militär, Zivilschutz und Feuerwehr RK MZF sowie die Präsidenten der Konferenz der kantonalen Polizeikommandanten der Schweiz (KKPKS), der Schweizerischen Konferenz der Kantonalen Verantwortlichen für Militär, Bevölkerungsschutz und Zivilschutz (KVMBZ), den Präsidenten der Instanzenkonferenz und schliesslich den Präsidenten der Schweizerischen Vereinigung Städtischer Polizeikommandanten (SVSP) vertreten. Im Juni des Berichtsjahres traf sich die politische Plattform des SVS erstmals. Dieses oberste Gremium des SVS konstituierte sich aus Bundesrätin Simonetta Sommaruga, Bundesrat Ueli Maurer, der damaligen KKJPD-Präsidentin Karin Keller-Sutter sowie Hans Diem, dem Präsidenten der RK MZF. Der SVS hat zum Ziel, die Leistungsfähigkeit in der polizeilichen Gefahrenabwehr sowie zur Bewältigung von Katastrophen und Notlagen zu verbessern, indem die Mittel von Bund, Kantonen, Gemeinden und Dritten noch besser aufeinander abgestimmt und im Einsatz koordiniert werden.⁵⁸

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 27.06.2012
CATALINA SCHMID

Im Sommer 2012 verabschiedete der Bundesrat die **nationale Strategie zum Schutz Kritischer Infrastrukturen 2012** und beauftragte das BABS sowie weitere betroffene Stellen mit deren Umsetzung. Kritische Infrastrukturen stellen einen zentralen und unverzichtbaren Pfeiler der modernen Gesellschaft dar und müssten vor grossflächigen Ausfällen mit gravierenden Auswirkungen auf Bevölkerung, Wirtschaft und Staat geschützt werden, begründete der Bundesrat den Handlungsbedarf. Die neue Strategie soll das bereits hohe Schutzniveau weiterhin gewährleisten und die Widerstandsfähigkeit von kritischen Infrastrukturen der Schweiz stärken. In den zwei Handlungsfeldern «Kritische Infrastrukturen» und «Kritische Infrastrukturen-übergreifender Bereich» konkretisiert der Bundesrat 16 Massnahmen zur Erreichung dieses Ziels.

Die vorgesehenen Massnahmen umfassen unter anderem ein neues Inventar der vorhandenen Infrastrukturen in der Schweiz, Plattformen zur Förderung der Zusammenarbeit sowie die Gewährleistung subsidiärer Unterstützung für die Betreibenden von Kritischen Infrastrukturen im Falle gravierender Ereignisse. Zur Stärkung des Selbstschutzes soll zudem die Erarbeitung und Umsetzung umfassender Schutzkonzepte in Zusammenarbeit mit Akteuren der Bundes- und Kantonsbehörden sowie mit Betreibenden erfolgen und mit ähnlichen Projekten wie den Strategien zur Informationsgesellschaft, zu Cyber-Risiken oder zur Erdbebenvorsorge koordiniert werden.⁵⁹

Am 8. Dezember 2017 verabschiedete der Bundesrat die aktualisierte **nationale Strategie zum Schutz kritischer Infrastrukturen 2018–2022**. Als kritische Infrastruktur werden Prozesse, Systeme und Einrichtungen bezeichnet, welche für das Wohlergehen der Bevölkerung und das Funktionieren der Wirtschaft eine zentrale Rolle einnehmen. Zum Schutz dieser Infrastrukturen definierte der Bundesrat nach enger Zusammenarbeit mit deren Betreibenden, den zuständigen Aufsichts- und Regulierungsbehörden sowie den Kantonen 17 Massnahmen, mit welchen die Versorgungssicherheit der Schweiz sowohl sektorspezifisch als auch sektorübergreifend optimiert und erhalten werden soll. Die Stossrichtung der bereits 2012 in Kraft gesetzten Strategie wollte die Regierung jedoch weiterhin beibehalten. Die aktualisierte Strategie zielt vielmehr darauf ab, relevante Arbeiten in einen kontinuierlichen Prozess zu überführen, rechtlich zu verankern und punktuell zu ergänzen. Zur Erreichung dieser Ziele beauftragte die Regierung alle zuständige Aufsichts- und Regulierungsbehörden damit, die Sektoren der kritischen Infrastrukturen auf das Vorliegen erheblicher Risiken für Versorgungsstörungen zu prüfen und solche bei Bedarf zu minimieren.

Darüber hinaus beauftragte der Bundesrat das BABS mit der Führung eines Verzeichnisses von für die Schweizer Versorgung strategisch bedeutenden Objekten. Dies sei notwendig, um den Infrastrukturbetreibern im Falle einer Katastrophe oder Notlage eine möglichst rasche Unterstützung durch die Armee und Partner des Bevölkerungsschutzes zu gewährleisten. Diese seien ausserdem dazu angehalten, vorsorglich Einsatzplanungen zur Verhinderung von Ausfällen oder zur raschen Wiederaufnahme der Funktionsfähigkeit zu erarbeiten und periodisch zu aktualisieren. Im Rahmen der Strategie prüfe der Bundesrat zudem die Notwendigkeit von zusätzlichen Rechtsgrundlagen wie einer Meldepflicht bei schwerwiegenden Sicherheitsvorfällen und Ausfällen sowie sektorübergreifende Vorgaben zur «Resilienz der Betreiber kritischer Infrastrukturen».

Die Strategie 2018–2022 und ihre Massnahmen sollten laut Bundesrat im Jahr 2022 auf ihre Wirksamkeit überprüft und allenfalls aktualisiert werden.⁶⁰

Bildung, Kultur und Medien

Kultur, Sprache, Kirchen

Sprachen

Der Versuch, das Rätoromanische in der **Armee** zu institutionalisieren, muss als gescheitert betrachtet werden. Die 1988 versuchsweise eingeführten vier Romanen-Kompanien der Füsiliere wurden mit der Armee-Reform 95 wieder abgeschafft. Grund dafür waren Rekrutierungsprobleme bei den Kaderleuten.⁶¹

-
- 1) BO CE, 1990, p. 401 ss.; BO CN, 1990, p. 919 ss.; DP, 992, 26.4. et 1004, 16.8.90.
 - 2) Presse du 27.2.92.
 - 3) FF, III, 1992, p. 1 ss.
 - 4) Presse du 28.4.94.
 - 5) 24 Heures, 1.7.98.
 - 6) LT, 28.5.99.
 - 7) Presse du 14.8.99.
 - 8) 24h, 10.5.99; LT, 11.5.99; QJ, 10.7.99; SGT, 1.7.99; 24h, 21.9.99.
 - 9) 24h, 5.10.99.
 - 10) LT, 11.12.99.
 - 11) LT, 7.9.00.
 - 12) FF, 2006, p. 6333 ss.
 - 13) NZZ, 12.6 et 23.10.09.
 - 14) Lib., 9.9.10.
 - 15) Communiqué de presse du DDPS du 20.3.20
 - 16) TA, 24.4, 14.5 et 5.9.96; NQ, 26.4, 5.6 et 9.7.96; presse des 21.8 et 6.9.96; JdG, 26.8.96.
 - 17) JdG, 18.10.96; presse du 31.10.96; Presse des 10.12 et 12.12.96.
 - 18) Presse des 2.5, 23.5, 14.6, 18.6 et 19.6.97.
 - 19) LT, 15.3.99.
 - 20) 24h, 8.4.99.
 - 21) 24h, 20.2.99; NF, 26.2 et 13.4.99.
 - 22) TG, 3.7.99; NZZ, 22.7.99.
 - 23) Presse du 7.4.99; 24h, 21.4.99 et Lib., 22.4.99; LT, 24.6.99; 24h, 14.7.99; NLZ, 1.10.99; LT, 16.11.99.
 - 24) Presse du 5.6.99; LT, 16.6.99 et presse du 24.6.99; presse du 8.7 et 17.9.99; TG, 30.10 et 30.11.99.
 - 25) TG, 29.4; Lib., 24.3.00; 24h, 15.2.00.
 - 26) Lib., 14.6.00.
 - 27) TG, 22.3.00; Lib., 16.8.00; LT, 19.1.00.
 - 28) BaZ, 2.11.00.
 - 29) Presse du 4.10.02; LT, 5.6.02; NZZ, 6.6.02.
 - 30) Presse du 13.11.02.
 - 31) Presse du 16.1.03.

- 32) Communiqué de presse du DDPS, 21.4.04.
- 33) Communiqué de presse du DDPS, 5.10.04.; Communiqué de presse du DDPS, 7.4.04.
- 34) QJ, 15.11.04.
- 35) Presse du 19.1.05
- 36) LT, 1.7.05.
- 37) Communiqué de presse du DDPS, 31.01.06. Voir également: presse du 19.1.06.
- 38) Communiqué de presse du DDPS, 11.4.06.
- 39) Communiqué de presse du DDPS, 3.5.06.
- 40) LT, 22.7.06.
- 41) Communiqué de presse du DDPS, 6.10.06.
- 42) Communiqué de presse du DDPS, 25.10.06.
- 43) Communiqué de presse du DFF, 5.7.06; 24h, 22.12.06
- 44) TA, 21.11.07.
- 45) LT, 12.2.09.
- 46) NZZ, 10.6, 21.10 et 23.12.09.
- 47) LT, 29.4.10.
- 48) Medienmitteilung VBS vom 28.9.12.
- 49) Medienmitteilung VBS vom 14.8.13.
- 50) Blick, 16.7.01.
- 51) LT, 19.11.01.
- 52) LT, 20.6.03; presse du 26.6.03.
- 53) Communiqué de presse du DDPS, 26.2.04; presse du 27.2.04.; NZZ, 7.12.04.
- 54) Communiqué de presse du DDPS du 23.10.20; Communiqué de presse du DDPS du 28.10.20; Communiqué de presse du DDPS du 30.10.2020
- 55) Presse du 21.9.02.
- 56) BO CN, 2005, Annexes IV, p. 462 s.; NF et QJ, 30.9.05; TA, 19.2.05; NZZ et QJ, 21.2.05; AZ, 19.5.05; Bund, 26.5.05.
- 57) Communiqué de presse du DDPS du 16.1.20
- 58) Medienmitteilung VBS vom 19.1. und 30.6.2011.
- 59) Entwurf BR vom 26.6.12; Medienmitteilung BR vom 27.6.12
- 60) Bericht BR vom 8.12.2017; Medienmitteilung BR vom 8.12.17; Strategie BR SKI
- 61) BÜZ, 16.7.94.